

PLU de Séranon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 31 juillet 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Séranon (Alpes-Maritimes) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 25 juillet 2023. Il délimite 62 zones, dont 24 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 31 juillet 2023.

- Le PLU de Séranon s'applique dans sa version du 25 juillet 2023 ; nous publions 37 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 62 zones : 24 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 17 agricoles (A) et 20 naturelles (N).
- Sur les 99 communes des Alpes-Maritimes dont nous publions le document, Séranon occupe le rang 37 par le nombre de zones délimitées : 11 zones de plus que la médiane du département (51 zones).
- 37 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Séranon depuis 2013, pour 23 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	62 zones
Zones urbaines (U)	24 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	17 zones
Zones naturelles (N)	20 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	SERANON
Version du	25 juillet 2023
Partition GPU	DU_06134
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_06134/373eeb9b9dc7aae465c5a938ae3d719d/06134_reglement_20230725.pdf
Règles extraites	37 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Séranon

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	4 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	4 novembre 2011
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/seranon-06134>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Séranon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UBa, UC, UL, UZ

AUpv

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

06134

06750

CA du Pays de Grasse

Alpes-Maritimes

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

62 zones

62 zones

62 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Valderoure (3,4 km)

Caille (5,2 km)

Escragnolles (8,4 km)

Andon (10,6 km)

Saint-Vallier-de-Thiery (15,0 km)

Saint-Cézaire-sur-Siagne (15,0 km)

Spéracèdes (18,5 km)

Cabris (19,2 km)

Le Tignet (20,4 km)

Peymeinade (21,6 km)

Grasse (23,3 km)

Auribeau-sur-Siagne (24,8 km)

40 zones

28 zones

41 zones

44 zones

75 zones

39 zones

16 zones

26 zones

48 zones

34 zones

360 zones

61 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/seranon-06134>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.